RALLYE INTERNATIONAL DU VALAIS

GUIDE DU RALLYE

ème
60
EDITION

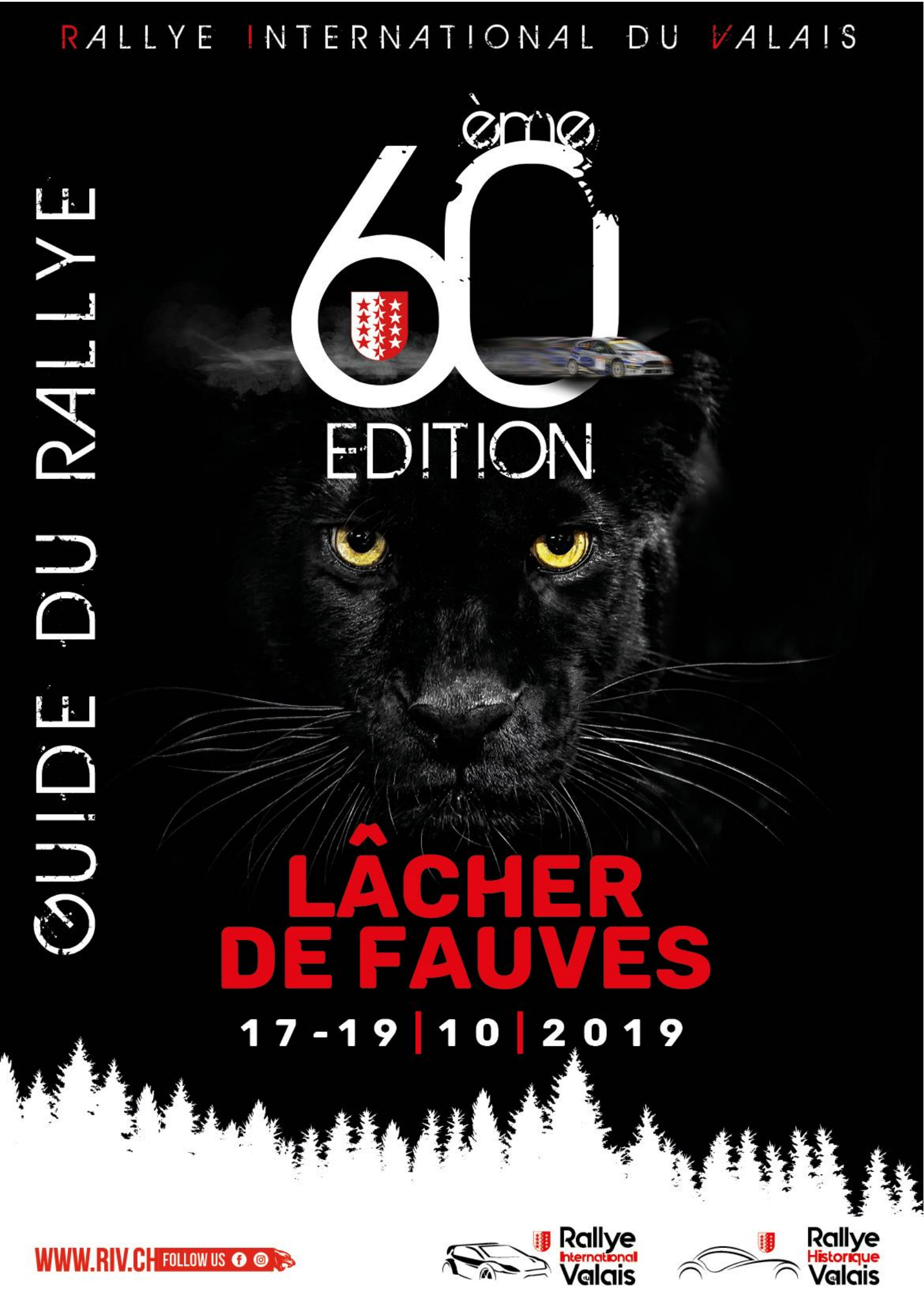

LÂCHER DE FAUVES

17-19|10|2019

WWW.RIV.CH FOLLOW US

Rallye International Valais

Rallye Historique Valais

GUIDE DU 60ème RALLYE INTERNATIONAL DU VALAIS
17 au 19 octobre 2019

Ce document n'a pas de valeur réglementaire – Uniquement à titre informatif.

SOMMAIRE

		Page
1.	PRESENTATION	2
2.	COORDONNEES IMPORTANTES	6
3.	PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER	7
4.	ENGAGEMENTS	9
5.	PARCS D'ASSISTANCE ET SERVICES	10
6.	POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR	11
7.	CARBURANT / PNEUMATIQUES	11
8.	IMPORTATION TEMPORAIRE DE VEHICULES, MATERIEL ET AUTRES FORMALITES DIVERSES	12
9.	HELICOPTERES	12
10.	MODALITES DE L'ACCUEIL	13
11.	HEBERGEMENTS	13
12.	RECONNAISSANCES	13
13.	VERIFICATIONS TECHNIQUES / PLOMBAGE ET MARQUAGE	14
14.	MISE AU POINT (SHAKEDOWN)	15
15.	PROCEDURE DE DEPART	15
16.	PROCEDURE D'ARRIVE	15
17.	ACTIVITES RP	16
18.	MEDIAS	16
19.	LAISSEZ-PASSER ET PLAQUES	17
20.	SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE	17
21.	LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES	18
ANNEXE 1 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		21

1 PRÉSENTATION

1.1 BIENVENUE

Le Rallye International du Valais accueillera pour la 1ère fois et pour sa 60e édition la Grande Finale FIA ERT 2019 (European Rally Trophy) des 33 Rallyes Européens du 17 au 19 octobre prochain.

Au programme, 18 épreuves spéciales totalisant plus de 200 km (parcours réduit pour les VHC). Elles ont été sélectionnées pour leurs caractéristiques qui ont fait la réputation du Rallye International du Valais.

Unanimement apprécié, le parcours de cette 60e édition sera exigeant et sélectif, dans le respect de la tradition.

Le départ sera donné le jeudi 17 octobre en après-midi à Martigny (Étape 1) et se poursuivra dès le lendemain par des deux étapes majeures (Étapes 2 et 3) qui auront lieu depuis les Casernes de Sion, pour clôturer avec le baisser du drapeau à damier, le samedi 19 octobre en fin de journée.

Dès le premier jour, trois spéciales passeront notamment par Martigny, Les Cols et la Croix de Cœur, dont une partie se fera de nuit, de quoi promettre du spectacle !

Cette première journée réussira à ceux qui ne prendront pas trop de risques dans les deux Spéciales nocturnes qui, déjà, en journée sont compliquées, alors de nuit...

La seconde journée sera composée de quatre autres spéciales, répétée à deux reprises, dont celles des Casernes à Sion. Tout comme en 2018, les Casernes de Sion, centre névralgique du Rallye 2019. Deux d'entre elles amèneront les concurrent-e-s du côté d'Hérémence, Veysonnaz et Nendaz.

Pour la 3ème et dernière journée, samedi 19 octobre, le Rallye traversera le matin ainsi que l'après-midi Crans-Montana, Anzère et Savièse. La Spéciale des Casernes, elle, se jouera qu'un seule fois sur le coup de midi.

C'est aux environs de 16h15, que l'ovation pour le vainqueur du 60e Rallye International du Valais, sur le podium érigé dans l'enceinte des Casernes à Sion sera donnée.

Une grande fête finale clôturera cette édition, très attendue chaque année.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, beaucoup de plaisir dans notre belle région du Valais et surtout un maximum de réussite sur nos routes Valaisannes.

Bonne route à toutes et tous !

Cédric Borboën
Directeur Général

Corinne Rimet-Baume
Directrice Adjointe

1.2 60ème RALLYE INTERNATIONAL DU VALAIS : LÂCHER DE FAUVES !

Comment ça fait d'avoir 60 ans et d'être aussi jeune dedans ? En bon Valaisan, parce qu'on a le sens des traditions et celui de la fête, peut-être qu'on s'en réjouissait depuis un bout de temps déjà... Alors une chose est sure, quand vient l'heure de fêter ses 60 ans, la forme est au top et on est fin prêt à entrer en scène ! Jugez plutôt…

Du 17 au 19 octobre, le spectacle sera sur les routes comme aux Casernes de Sion, avec les meilleurs pilotes suisses et valaisans sur leurs terres, prêts à donner du fil à retordre aux équipages étrangers. Ils seront là en nombre pour la Grande Finale des 33 rallyes européens FIA ERT, aux commandes des bolides les plus forts du moment ; et les belles d'antan du Rallye historique elles aussi se laisseront admirer, notamment lors de 3 spéciales à haut spectacle et particulièrement accessibles au public. Et puis il y aura une vedette américaine, Ken Block, en démonstration sur les routes valaisannes et au Rallye Village pour quelques prouesses époustouflantes. Le tout sous le regard aussi affûté que des griffes de Scratch, la plus valaisanne des panthères noires. Vous l'entendrez suivant son humeur rugir ou feuler, elle rôdera, tapie aux détours des cols ou dans les forêts des vallées profondes, elle vous surprendra dans les allées du Rallye Village… C'est les 60 ans du Rallye International du Valais, les fauves sont lâchés !

Pour les nombreux Suisses passionnés de rallye, de sport automobile et de belles mécaniques, « Le Valais » comme on l'appelle est LA référence nationale, et il compte bien le rester longtemps encore si l'on juge du plateau présenté en cette année jubilaire. Le programme de spéciales concocté par Patrick Borruat, notre Directeur de course, a de quoi donner des sensations fortes aux équipages comme au public. Pour que le spectacle soit total dans nos paysages à couper le souffle, l'accent (valaisan.. ?) a été mis, chacune des 3 journées de compétition, sur une spéciale particulièrement accessible au public : le 17, la présentation officielle des équipages se fera dans l'Amphithéâtre d'Octodure, suivie d'une spéciale en pleine ville de Martigny puis de deux nocturnes - une première depuis longtemps ; et le 18, les spéciales du Val-des-Dix et le 19, celles de Crans-Montana, ont elles aussi été conçues pour le public : accès parfaitement sécurisé, parkings, informations en continu, horaires et plans, animations populaires, stands de boissons et de nourriture. De quoi s'en mettre plein les yeux !

D'autant que les meilleurs seront là ! Les meilleurs Suisses et les meilleurs étrangers, qui chercheront à marcher sur les traces d'illustres vainqueurs du « Valais » et à succéder à Giandomenico Basso, vainqueur en 2018. Du côté des Suisses, le calendrier fait que « Le Valais » est souvent le juge de paix du Championnat Suisse des Rallyes. A suivre... Et pour notre 60ème, la FIA nous a fait l'honneur de programmer les finales des 33 rallyes européens FIA ERT, avec les 5 meilleurs équipages de 4 catégories (ERT, ERT2, ERT3 et ERT Junior) de chacune des 7 régions (Alpes, Balkans, Baltique, BeNeLux, Celtique, Central et Ibérique)… Autant dire que l'on verra la crème des Européens, et parmi eux les as de demain, à l'instar des Neuville ou Lappi qui s'étaient montrés à leur avantage sur les routes du Valais avant d'entrer comme pilote d'usine en WRC… Ajoutons à cela la dernière manche de la Coupe du Monde FIA R-GT, destinée aux équipages de monstres mythiques ; ou encore les manches finales du TER et du TER Historique, dont les points acquis au Rallye International du Valais compteront double pour le classement final. Force est de constater que le spectacle du « Valais » sera, en cette année jubilaire, exceptionnellement international !

Pour le prouver, en clou du spectacle mainte fois pressenti par la rumeur et enfin chez nous, c'est Ken Block qui sera en vedette américaine sur les routes du Valais ! Une véritable attraction pour les passionnés, une découverte incontournable pour les moins connaisseurs : l'indomptable Californien participera à la compétition et fera rugir son bolide Ford dans de stupéfiantes prouesses. Avec ses millions de *followers* sur les réseaux sociaux, l'occasion d'admirer en *live* ce véritable *hoonigan* du volant, le voir maîtriser la puissance et l'agilité des fauves comme personne.

Alors venez nous rejoindre nombreux en famille, sur les routes et au Rallye Village de Sion. Vous êtes prêts ? Toute l'organisation est fière de claquer du fouet et vous souhaite un Rallye magique... Lâchez les fauves, et que le spectacle commence !

Philippe Neyroud
Responsable du Service de Presse

1.3 DESCRIPTION

Le Rallye International du Valais s'étend traditionnellement du jeudi au samedi soir. Les contrôles administratifs et techniques auront lieu les mercredi et jeudi à Sion. Le vendredi soir, dès 21h00, les Casernes s'animeront au son de DJ Toy. Le samedi soir est consacré à la remise des prix et à la soirée de clôture du Rallye.

Le parcours totalise un peu plus de 500 kilomètres dont plus de 210 kilomètres d'épreuves de vitesse, soit plus de 38%.

Le Rallye International du Valais est organisé en 3 étapes et comporte 18 Épreuves Spéciales. Leur longueur varie de 2 à 26 kilomètres. La particularité du Rallye réside dans les difficultés physiques du terrain pour les hommes comme pour les mécaniques, les épreuves se déroulant entre 400 et 2000 mètres d'altitude.

Géographie

Le centre névralgique du Rallye International du Valais se trouve aux Casernes de Sion (quartier général, départ, parc d'assistance ainsi que l'arrivée et la remise des prix), dans la partie francophone de la vallée du Rhône, à quelques kilomètres du lac Léman (ou lac de Genève), au carrefour des grandes transversales alpines vers la France (Chamonix par le Col de la Forclaz) et vers l'Italie (par le Col ou le Tunnel du Grand-Saint-Bernard et par le Col du Simplon), ainsi que vers la Suisse par les axes autoroutiers de Lausanne ou Berne.

Avec quelque 7000 ans d'histoire, Sion - autrefois Sedunum - est la plus ancienne ville de Suisse et la capitale du canton du Valais. Elle compte de nombreux monuments, dont quatre châteaux et autant de musées, répartis dans un magnifique centre historique. En 2013, la ville a reçu le Prix Wakker, une distinction qui récompense une commune privilégiant la modernité tout en respectant un équilibre harmonieux entre urbanisme et espaces verts.

Organisation

Le Rallye International du Valais dispose d'un secrétariat permanent situé à Martigny.

Pendant le déroulement du rallye, l'organisation peut compter sur plus de 500 bénévoles qui vont du personnel assurant la sécurité aux commissaires, en passant par la protection civile, les pompiers, les dépanneurs et tout le personnel technique.

Six ambulances et un hélicoptère sont également au service de la manifestation pendant laquelle une attention toute particulière est apportée à la sécurité.

Le Rallye bénéficie du soutien des radios et télévisions locales. Promotion et diffusion télévisées internationales par Tour European Rally (TER).

La couverture médiatique et publicitaire comprend un encart dans Le Matin Dimanche du 13 octobre 2019 de 28 pages tiré à 100'000 exemplaires (371'000 lecteurs) ainsi qu'un encart dans le Nouvelliste (journal valaisan) du 27 septembre de 16 pages tiré à 40'000 exemplaires (113'000 lecteurs) ainsi qu'un Programme Officiel de 88 pages (3'000 exemplaires). Une campagne d'affichage nationale avec des emplacements préférentiels, des dépliants et des annonces radiodiffusées.

Les Autorités politiques fédérales, cantonales, communales et touristiques ainsi que les personnalités sportives internationales et nationales apportent un soutien indéfectible au Rallye International du Valais.

ASSOCIATION DU RALLYE DU VALAIS

Association du Rallye du Valais
Rue de l'Ancienne-Pointe 30
1920 Martigny
Tél. +41 27 565 79 78
@ organisation@riv.ch
www.riv.ch

1.4 PALMARES DU RALLYE INTERNATIONAL DU VALAIS (1997 – 2018)

Année	Rang	Pilote	Copilote	Nat.	Voiture	Gr
2018	**1**	**Basso G.**	**Granai L.**	**ITA**	**Skodia Fabia R5**	**RC2**
	2	Burri O.	Ferrero J.J.	CHE/FRA	Skodia Fabia R5	RC2
	3	Burri M.	Levratti A.	CHE/FRA	Skodia Fabia R5	RC2
2017	**1**	**Basso G.**	**Granai L.**	**ITA**	**Hyundai NGi20 R5**	**RC2**
	2	Casier B.	Vyncke P.	BEL	Ford Fiesta	RC2
	3	Burri M.	Levratti A.	CHE/FRA	Ford Fiesta	RC2
2016	**1**	**Carron S.**	**Revaz L.**	**CHE**	**Ford Fiesta R5**	**RC2**
	2	Cerny J.	Cernohorski P.	CZE	Skoda Fabia R5	RC2
	3	Toedtli J.	Chioso A.	CHE/FRA	Skoda Fabia R5	RC2
2015	**1**	**Lukyanuk A.**	**Arnautov A.**	**BLR**	**Ford Fiesta R5**	**RC2**
	2	Breen C.	Martin S.	IRL/GBR	Peugeot 208 T16 R5	RC2
	3	Burri O.	Klinger N.	CHE/FRA	Citroën DS3 RRC	RC2
2014	**1**	**Lappi E.**	**Ferm J.**	**FIN**	**Skoda Fabia S2000**	**RC2**
	2	Breen C.	Martin S.	IRL/GBR	Peugeot 208 T16 R5	RC2
	3	Wiegand S.	Christian F.	DEU	Skoda Fabia S2000	RC2
2013	**1**	**Lappi E.**	**Ferm J.**	**FIN**	**Skoda Fabia S2000**	**S2000**
	2	Burri O.	Saucy A.	CHE	Ford Fiesta RRC	S2000
	3	Breen C.	Vanneste L.	IRL/BEL	Peugeot 207 S2000	S2000
2012	**1**	**Reuche L.**	**Deriaz J.**	**CHE**	**Peugeot 207 S2000**	**S2000**
	2	Gonon F.	Arlettaz S.	CHE	Peugeot 207 S2000	S2000
	3	Althaus N.	Ioset A.	CHE	Peugeot 207 S2000	S2000
2011	**1**	**Reuche L.**	**Deriaz J.**	**CHE**	**Peugeot 207 S2000**	**S2000**
	2	Burri O.	Klinger N.	CHE/FRA	Mitsubishi Lancer Evo X	N4
	3	Tlustak A.	Skaloud J.	CZE	Skoda Fabia S2000	S2000
2010	**1**	**Rossetti L.**	**Chiarcossi M.**	**I**	**Abarth Grande Punto S2000**	**N4**
	2	Gonon F.	Arlettaz S.	CH	Subaru Impreza STI	N4
	3	Neuville T.	Klinger N.	B/F	Citroën DS3	R3T
2009	**1**	**Hotz G.**	**Ravasi P.**	**CH**	**Peugeot 207 S2000**	**N4**
	2	Basso G.	Dotta M.	I	Abarth Grande Punto S2000	N4
	3	Solowow M.	Baran M.	PL	Peugeot 207 S2000	N4
2008	**1**	**Loix F.**	**Buysmans R.**	**B**	**Peugeot 207 S2000**	**N4**
2007	**1**	**Vouilloz N.**	**Klinger N.**	**F**	**Peugeot 207 S2000**	**N4**
2006	**1**	**Burri O.**	**Gordon F.**	**CH**	**Subaru Impreza N12**	**N4**
2005	**1**	**Gillet O.**	**Helfer F.**	**CH**	**Renault Clio Super 1600**	**A**
2004	**1**	**Liatti P.**	**Geninatti V.**	**I**	**Peugeot 206 Super 1600**	**A**
2003	**1**	**Burri O.**	**Hofmann Ch.**	**CH**	**Subaru Impreza WRC**	**A**
2002	**1**	**Kullig J.**	**Baran J.**	**PL**	**Ford Focus WRC**	**A**
2001	**1**	**Burri O.**	**Hofmann Ch.**	**CH**	**Toyota Corolla WRC**	**A**
2000	**1**	**Henny C.**	**Brand A.**	**F**	**Peugeot 306 Maxi**	**A**
1999	**1**	**Henny C.**	**Brand A.**	**CH**	**Peugeot 306 Maxi**	**A**
1998	**1**	**Burri O.**	**Hofmann Ch.**	**CH**	**Toyota Celica GT Four**	**A**
1997	**1**	**Aghini A.**	**Roggia L.**	**I**	**Toyota Celica GT Four**	**A**

1.5 PALMARÈS DU RALLYE HISTORIQUE DU VALAIS (2017 – 2018)

Année	Rang	Pilote	Copilote	Nat.	Voiture	Gr
2018	**1**	**Lovey G.**	**Lattion K.**	**CHE**	**Renault 5 Turbo**	**VHC**
	2	Bérard E.	Rausis F.	CHE	BMW M3 E30	VHC
	3	Camandona J.	D'Ignoti M..	CHE	BMW M3	VHC
2017	**1**	**Bérard E.**	**Bérard F.**	**CHE**	**Ford Escort MK1**	**VHC**
	2	Camandona J.	D'Ignoti M.	CHE	BMW M3	VHC
	3	Lovey G.	Lattion K.	CHE	Renault 5 turbo	VHC

1.6 INFORMATIONS SUR LE RALLYE INTERNATIONAL DU VALAIS

Rallye Moderne

Finale du Trophée d'Europe des Rallyes de la FIA 2019 et dernière manche de la série internationale TER (Tour European Rally), le rallye se déroulera du 17 au 19 octobre 2019 et comptera également pour les championnats suivants :

- *FIA Finale ERT*
- *Trophée Européen des Rallyes Régionaux FIA (ERT)*
- *Trophée Européen des Rallyes Régionaux FIA 2 (ERT 2)*
- *Trophée Européen des Rallyes Régionaux FIA 3 (ERT 3)*
- *Trophée Européen des Rallyes Régionaux de la FIA Junior (ERTJ) pour Pilotes*
- *Coupe RGT de la FIA (dernière manche Coupe du Monde)*
- *Tour European Rally*
- *Renault Sport Clio R3T Alps Trophy*
- *Championnat Suisse des Rallyes et Coupe Suisse des rallyes*
- *Championnat Suisse des Rallyes Junior*
- *Championnats et Trophées de Marques, de clubs et d'associations*

Rallye Historique

L'épreuve est inscrite au calendrier national ASS en tant qu'Épreuve Nationale à Participation Étrangère autorisée (NPEA). Elle compte pour les Championnats et Trophées suivants :

- *La Coupe Suisse des Rallyes Historiques VHC*
- *L'insigne sportif de l'ASS.*

Pour cette 3ème édition du Rallye Historique du Valais, 17 Épreuves Spéciales sont au programme, totalisant plus de 190 km d'épreuves chronométrées. Le parcours est identique au parcours du Rallye moderne, seule la Spéciale de nuit de la Croix de Cœur ne se courra pas.

2 COORDONNÉES IMPORTANTES

2.1 EMPLACEMENT PERMANENT DE L'ORGANISATION

Association du Rallye du Valais
Rue de l'Ancienne-Pointe 30
1920 Martigny

Tél. +41 27 565 79 78
organisation @riv.ch
www.riv.ch

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

2.2 PRINCIPAUX CONTACTS

Cédric Borboën	Directeur Général	cedric@riv.ch	+41 79 590 96 49
Patrick Borruat	Directeur de Course	directiondecourse@riv.ch	+41 79 251 06 57
Yves Zappellaz	Responsable sécurité	securite@riv.ch	+41 79 446 07 63
Cédric Dubosson	Responsable de technique	cedric.d@riv.ch	+41 79 418 88 57
Daniel Hauenstein	Responsable parcs	parcs@riv.ch	+41 79 787 90 73

2.3 EMPLACEMENT DU PC RALLYE

Château Constellation	Route de Nendaz 1	1950 Sion
2ème étage		Salle Danse des Etoiles
Tél. : *communiqué ultérieurement*	directiondecourse@riv.ch	www.riv.ch

Horaires d'ouverture :

Mercredi 16 octobre 2019	16h00 – 20h00
Jeudi 17 octobre 2019	10h00 – 21h00
Vendredi 18 octobre 2019	06h30 – 22h00
Samedi 19 octobre 2019	06h30 – 20h00

2.4 EMPLACEMENT DU CENTRE DE PRESSE

Media Centre	Rue des Casernes	1950 Sion
Tél. : *communiqué ultérieurement*	medias@riv.ch	www.riv.ch

Horaires d'ouverture :

Jeudi 17 octobre 2019	10h00 – 18h30 (accréditations)
Jeudi 17 octobre 2019	16h00 – 23h30
Vendredi 18 octobre 2019	07h30 – 21h30
Samedi 19 octobre 2019	07h30 – 20h00

2.5 PANNEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL

Jusqu'au vendredi 11 octobre 2019	Du lundi 14 au samedi 19 octobre 2019
Association du Rallye du Valais	Place d'Armes de Sion, Rue des Casernes
Rue de l'Ancienne-Point 30	1950 Sion
1920 Martigny	

Seules les décisions, les listes de départ et le classement final seront publiés sur le panneau d'affichage officiel.

Panneau d'affichage officiel virtuel

Les décisions, les listes de départ et le classement final seront publiés sur le "panneau d'affichage officiel virtuel" du site du rallye www.riv.ch.

Les classements, les communications, les divers formulaires et les autres informations seront disponibles sur le site du rallye.

Des SMS seront envoyés aux équipages pour les informations importantes durant le rallye.

Les deux membres de l'équipage ont l'obligation de communiquer une adresse de courriel ainsi qu'un numéro de téléphone mobile sur la demande d'engagement.

3 PROGRAMME ET DÉLAIS À RESPECTER

3.1 AVANT LE RALLYE (www.riv.ch)

Samedi 1 juin 2019	Ouverture des engagements
Vendredi 2 août 2019 - midi	Publication du Guide du Rallye
Vendredi 16 août 2019 - midi	Publication du Règlement Particulier
Dimanche 6 octobre 2019	Clôture des engagements
Lundi 7 octobre 2019 - midi	Publication du Road Book et des Cartes des ES
Vendredi 11 octobre 2019 – midi	Publication de la Liste des Engagés acceptés par l'organisateur

3.2 SEMAINE DU RALLYE

Samedi 12 octobre 2019

07h30 - 09h00	Remise des documents, matériel et système de suivi	Sion
08h00 – 22h00	Reconnaissances des ES et du Shakedown - Session 1	

Dimanche 13 octobre 2019

08h00 – 22h00	Reconnaissances des ES et du Shakedown - Session 1	

Mardi 15 octobre 2019

07h30 – 09h00	Remise des documents, matériel et système de suivi	Sion
08h00 – 22h00	Reconnaissances des ES et du Shakedown - Session 2	
16h00 – 20h00	Ouverture du parc d'assistance	Sion

Mercredi 16 octobre 2019

08h00 – 22h00	Reconnaissances des ES et du Shakedown - Session 2	
10h00 – 22h00	Ouverture du parc d'assistance	Sion
16h00 – 20h00	Ouverture du PC du rallye	Sion
17h30	Conférence de presse d'avant rallye	Sion
17h30 – 19h30	Vérifications administratives	*lieu communiqué ultérieurement*
18h00 – 20h00	Vérifications techniques, plombage et marquage	*lieu communiqué ultérieurement*
20h30	Présentation Officielle et Apéritif officiel	Sion
24h00	Clôture des envois des détails relatifs aux copilotes	team@riv.ch

Jeudi 17 octobre 2019

07h30 – 13h00	Vérifications administratives	*lieu communiqué ultérieurement*
08h00 – 13h30	Vérifications techniques, plombage et marquage	*lieu communiqué ultérieurement*
08h00 – 24h00	Ouverture du parc d'assistance	Sion
10h00 – 21h00	Ouverture du PC du rallye	Sion
13h00 – 16h00	Épreuve de mise au point (Shakedown)	Sion
	Inscriptions obligatoires	
14h00	Première réunion des commissaires sportifs	Sion
15h00	Publication de la liste des départs pour l'Étape 1	Sion
16h00 – 23h30	Ouverture du centre médias et des accréditations	Sion
16h25	Départ du 60ème Rallye International du Valais / Étape 1	Sion
21h00	Arrivée de l'Étape 1	Sion
23h30	Publication de la liste des départs pour l'Étape 2	Sion

Vendredi 18 octobre 2019

06h30 – 22h00	Ouverture du parc d'assistance	Sion
06h30 – 22h00	Ouverture du PC du rallye	Sion
07h30 – 21h30	Ouverture du centre médias et des accréditations	Sion
08h10	Départ de l'Étape 2	Sion
17h45	Arrivée de l'Étape 2	Sion
21h30	Publication de la liste des départs pour l'Étape 3	Sion

Samedi 19 octobre 2019

06h30 – 20h00	Ouverture du parc d'assistance	Sion
06h30 – 20h00	Ouverture du PC du rallye	Sion
07h30 – 20h00	Ouverture du centre médias et des accréditations	Sion
08h10	Départ de l'Étape 3	Sion
16h15	Arrivée Finale du 60ème Rallye International du Valais	Sion
16h30	Vérifications techniques finales	*lieu communiqué ultérieurement*
18h30	Conférence de presse d'après rallye	Sion
19h30	Publication du classement final provisoire	Sion
20h00	Publication du classement final officiel	Sion
21h00	Remise des prix	Sion

Plus d'informations sont disponibles dans les Règlements Particuliers.

3.3 HORAIRE DE FERMETURE DES EPREUVE SPECIALES

90 minutes avant le départ de la première voiture de course.

4 ENGAGEMENTS

4.1 NOMBRE MAXIMUM D'ENGAGES ACCEPTES : 150 véhicules, toutes catégories confondues

4.2 VOITURES ADMISES

Rallye ERT : se référer à l'article 4.4 du Règlement Particulier
Rallye Historique : se référer à l'article 4.6 du Règlement Particulier du Rallye Historique VHC

4.3 DROITS D'ENGAGEMENT

Rallye ERT : se référer à l'article 4.5 du Règlement Particulier
Rallye Historique : se référer à l'article 4.9 du Règlement Particulier du Rallye Historique VHC

La demande d'engagement sera acceptée uniquement si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement ou d'un reçu délivré par l'Autorité Sportive Nationale du concurrent.

4.3.1 Les droits d'engagement pour les équipes et les pilotes inscrits comprennent :

Engagement :	Entité légale / Équipe Pilote prioritaire FIA	Autres
Assistances :		
• Surface dans le parc d'assistance	100 m² pour 1 voiture + 50 m² pour chaque voiture supplémentaire	50 m² pour 1 voiture + 50 m² pour chaque voiture supplémentaire
Autocollant par voiture		
• Autocollant « Service Park »	1	
• Autocollant « Auxiliaire »	1	
Documents imprimés		
• Règlement particulier	1	
• RoadBook	1	
• Cartes du parcours et programmes	2	
Laissez-passer		
• Équipage / Team	4	
• Brassards "TEAM"	2 (Consigne CHF 25.00/pièce ou € 25.00/pièce)	
Autres		
• Shakedown	Inclus	Inclus
• Plaque de rallye	2	2
• Jeu complet d'autocollants du rallye	1	1

4.3.2 Information et prix des services

PACKAGE SUPPLEMENTAIRE	Entité légale / Équipe Pilote prioritaire FIA	Autres
• Autocollant "Service Park"	CHF 300.00 / € 300.00	
• Autocollant "Auxiliaire"	CHF 200.00 / € 200.00	
Surface par team		
• Par 10m² supplémentaire	CHF 100.00 / € 100.00	CHF 100.00 / € 100.00
Divers		
• Reconnaissance uniquement	CHF 500.00 / € 500.00	
• Road book supplémentaire	CHF 100.00 / € 100.00	
• Électricité	Inclus	Inclus
• Wi-Fi	Inclus	Inclus
• Guide du rallye	Site Web	Site Web

4.4 RAMASSAGE DU MATERIEL, DES DOCUMENTS ET DES SYSTEMES DE SUIVI

Samedi 12 octobre 2019	de 07h30 à 09h00	
Pizzeria du Pont du Rhône	Rue de la Dixence 46	1950 Sion
Mardi 15 octobre 2019	de 07h30 à 09h00	
Pizzeria du Pont du Rhône	Rue de la Dixence 46	1950 Sion

Au moins un des deux membres de l'équipage doit obligatoirement se présenter lors de la remise du matériel.

5 PARCS D'ASSISTANCE ET SERVICES

5.1 SITUATION DU PARC D'ASSISTANCE

Du mercredi 16 au samedi 19 octobre 2019		
Place d'Armes de Sion	Rue des Casernes	1950 Sion

5.2 COORDINATEURS POUR LES PARCS D'ASSISTANCE

Daniel Hauenstein	parcs@riv.ch	Tél. +41 79 787 90 73

5.3 SECURITE, PROPRETE ET ACCES AUX PARCS D'ASSISTANCE

- Chaque concurrent est responsable du comportement de son assistance.
- Chaque équipage disposera d'un extincteur règlementaire d'un minimum de 5 kg dans sa zone d'assistance. Cet extincteur aura fait l'objet d'un contrôle de moins de trois ans.
  Le défaut d'extincteur dans le parc d'assistance sera sanctionné d'une pénalité financière de **CHF 200.00 / € 200.00.**
- Le refueling est strictement interdit dans les parcs d'assistance y compris lors de la spéciale de mise au point (Shakedown) et de l'épreuve de qualification. Une dérogation sera accordée si toutes les conditions de l'article 50 du Règlement Sportif des Rallyes Régionaux de la FIA 2019 sont remplies.
- Une bâche étanche, résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture (3x5m. minimum) devra être disposée sous chaque voiture.
  Le défaut de la bâche étanche dans le parc d'assistance sera sanctionné d'une pénalité financière de **CHF 200.00 / € 200.00.**
- Les concurrents doivent prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.
  Une pénalité financière de **CHF 300.00 / € 300.00** par concurrent sera appliquée en cas d'inobservation des règles de propreté.

5.3.1 Véhicules admis dans les parcs d'assistance

- Toute entrée en dehors des heures indiquées fera l'objet d'une pénalité financière de **CHF 500.00 / € 500.00.**
- Pour l'admission dans les parcs d'assistance, seul le « Formulaire Assistance » dûment rempli y compris le plan d'aménagement avec les dimensions de la structure sera pris en considération. Ce formulaire sera joint au bulletin d'engagement.
  Il appartient aux concurrents de vérifier si la dimension de la place standard allouée est compatible avec la dimension de leurs véhicules d'assistance.
- Les véhicules d'assistance doivent être clairement identifiés par des autocollants "Service Park" fournis par l'organisateur et apposés à l'intérieur, dans l'angle supérieur droit du pare-brise.
  Des autocollants « Service » seront disponibles lors du ramassage du matériel au prix de **CHF 300.00 / € 300.00** la pièce. Maximum 2 autocollants « Service » par équipage.

- Les autres véhicules de l'équipe doivent être identifiés par des autocollants « Auxiliaire » fournis par l'organisateur et apposés à l'intérieur, dans l'angle supérieur droit du pare-brise.
  Des autocollants « Auxiliaire » seront disponibles lors du ramassage du matériel au prix de **CHF 200.00 / € 200.00** la pièce. Maximum 2 autocollants « Auxiliaire » par équipage.
  Les véhicules munis d'autocollant "Auxiliaires" n'ont pas accès aux parcs d'assistance, ils stationneront exclusivement à l'intérieur du parc qui leur est destiné.
- Toutes fraudes ou falsifications des autocollants « Service/Auxiliaire » seront soumises à une pénalité financière de **CHF 500.00 / € 500.00.**

5.3.2 Horaires

Mardi 15 octobre 2019	de 16h00 à 20h00	Place d'Armes, Rue des Casernes	1950 Sion
Mercredi 16 octobre 2019	de 10h00 à 22h00	Place d'Armes, Rue des Casernes	1950 Sion
Jeudi 17 octobre 2019	de 08h00 à 24h00	Place d'Armes, Rue des Casernes	1950 Sion
Vendredi 18 octobre 2019	de 06h30 à 22h00	Place d'Armes, Rue des Casernes	1950 Sion
Samedi 19 octobre 2019	de 06h30 à 20h00	Place d'Armes, Rue des Casernes	1950 Sion

- Toute entrée en dehors des heures indiquées fera l'objet d'une pénalité financière de **CHF 500.00 / € 500.00.**
- Le plan final avec l'emplacement de chaque équipe sera fixé le lundi 14 octobre 2019.
- Parcs d'assistance non gardés.
- L'accès aux parcs d'assistance est libre pour les spectateurs (à pied).

5.4 COORDONNEES DU PARC D'ASSISTANCE

CH	Entrée du parc d'assistance de la Place d'Armes, Sion	N 46.1329	E 7.2233
CH	Sortie du parc d'assistance de la Place d'Armes, Sion	N 46.1329	E 7.2233

5.5 ZONE D'ASSISTANCE DES MANUFACTURES PNEUMATIQUES

Place d'Armes de Sion	Rue de la Dixence	1950 Sion

5.6 SITUATION DU PARC FERME POUR LA NUIT

Jeudi 17 octobre 2019	Place d'Armes	1950 Sion
Vendredi 18 octobre 2019	Place d'Armes	1950 Sion
Samedi 19 octobre 2019	Place d'Armes	1950 Sion

Les pilotes ne sont pas autorisés à effectuer des dérapages dans le parc fermé d'arrivée à la fin du Rallye.

6 POSTE RADIOS ÉMETTEUR-RÉCEPTEUR

Tous les systèmes de communication radios sont sujets à obtention d'une licence.
Pour de plus amples informations, prendre contact avec M. Daniel Wunderli: Tél. +41 58 460 58 31

BAKOM	Zukunftstrasse 44	Bienne	Tél. +41 58 460 55 11
www.bakom.admin.ch	daniel.wunderli@bakom.admin.ch		Fax +41 58 460 58 40

7 CARBURANT

7.1 CARBURANT

Le carburant doit être conforme à l'annexe J, Art. 252.9.

Se référer à l'article 58 du Règlement Sportif des Rallyes Régionaux de la FIA 2019.

8 IMPORTATION TEMPORAIRE DE VÉHICULES, MATÉRIEL ET AUTRES FORMALITÉS DIVERSES

8.1 IMPORTATION TEMPORAIRE DES VEHICULES ET MATERIEL

La Suisse ne faisant pas partie de la Communauté Européenne, vous devez présenter l'un des documents suivants aux bureaux de douane de la frontière lors de vos passages avec le véhicule et le matériel :

- Carnet ATA (à acquérir auprès de votre Chambre de Commerce et d'Industrie pour les demandeurs français).
- Demande de dédouanement temporaire (DDAT) pouvant être effectuée à la frontière via un transitaire.

Le carnet ATA est conseillé car sensiblement moins contraignant que la DDAT.

8.2 AUTORISATION DE CIRCULER POUR LES VEHICULES

La circulation de nuit (de 22h à 5h) et la circulation le dimanche (de 0h à 24h) sont interdites en Suisse pour :

- Les véhicules avec PTA > 3,5 T
- Les ensembles articulés avec PTA total > 5 T
- Les véhicules tractant une remorque d'un PTA > 3,5 T

(PTA = Poids Total Autorisé)
Les concurrents du Rallye International du Valais peuvent demander une dérogation.

Toutes demandes d'autorisation de circuler la nuit et le dimanche se font via le site internet de l'OFROU :
https://www.sonderbewilligungen.admin.ch

Vous trouverez toutes les informations sur www.vs.ch/autos
rubrique « permis de circulation » puis « autorisation spéciale de nuit et jours fériés »

Les demandes doivent être envoyée au plus tard le mardi soir 8 octobre 2018.

Remplissage du document :

- Le mot « course » signifie « trajet ».
- Une seule demande suffit pour l'aller et le retour (préciser vos besoins dans la rubrique « date du transport »).
- Coût de la formalité : environ **CHF 30.00 / € 30.00.** Le RIV avancera ce coût pour votre compte et vous en demandera le remboursement lorsque l'autorisation vous sera remise.
- Renseignements supplémentaires : www.astra.admin.ch

8.3 PEAGE AUTOROUTES

- Vignette obligatoire pour tout véhicule sur autoroute (deux vignettes si véhicule + remorque).
- Cette vignette est valable jusqu'au 31/01 de l'année suivante. Prix : CHF 40.00.
- Disponible à la douane et dans tous les bureaux de poste.
- Votre voiture de compétition n'a pas besoin d'être équipée de cette vignette pendant le rallye.

9 HÉLICOPTÈRES

Tous les hélicoptères survolant le rallye doivent obligatoirement être enregistrés auprès de l'organisation du rallye.
Les pilotes doivent remplir et signer le formulaire d'inscription.
Prix de l'enregistrement : CHF 1 500.00 plus TVA.
Pour l'enregistrement et des informations complémentaires, prière de contacter l'organisation.

Cédric Borboën, Directeur Général cedric@riv.ch Tél. +41 27 565 79 78

10 MODALITÉS DE L'ACCUEIL

Cédric Dubosson	cedric.d@riv.ch	+41 79 418 88 57
Morgane Apothéloz	morgane@riv.ch	+41 79 962 99 96

11 HÉBERGEMENTS

11.1 LISTE DES HOTELS

Pour votre hébergement en Valais https://booking-valais.ch/fr/page-daccueil/

11.2 APPARTEMENTS POUR LES EQUIPAGES

L'organisation mettra à disposition des concurrents, qui en auront fait la demande, un appartement pour 6 personnes du mardi 15 octobre 2019 au dimanche 20 octobre 2019 dans la station d'Anzère (25 minutes de Sion).
Toute réservation doit être communiquée à nathalie.schmutz@bluewin.ch d'ici au 1er octobre 2019 au plus tard et doit impérativement contenir les informations suivantes :

- Nom de l'équipage
- Date d'arrivée et date de départ
- Nombre de personnes à héberger
- N° de téléphone et e-mail de contact

12 RECONNAISSANCES

12.1 PROCEDURE D'INSCRIPTION

Les concurrents ont l'obligation de remplir le formulaire « Véhicules de reconnaissance » et de le joindre à leur demande d'engagement.

12.2 RAMASSAGE DU MATERIEL DE RECONNAISSANCES ET DERNIERES INSTRUCTIONS

Samedi 12 octobre 2019	de 07h30 à 09h00	
Pizzeria du Pont du Rhône	Rue de la Dixence 46	1950 Sion
Mardi 15 octobre 2019	de 07h30 à 09h00	
Pizzeria du Pont du Rhône	Rue de la Dixence 46	1950 Sion

Au moins un des deux membres de l'équipage doit obligatoirement se présenter lors de la remise du matériel de reconnaissance afin de signer le formulaire « Avis aux concurrents » et de recevoir les dernières instructions.

12.3 RESTRICTIONS PARTICULIERES ET NATIONALES

Rallye ERT et Rallye Historique : se référer à l'article 9.3.1 du Règlement Particulier

12.4 NOMBRE DE PASSAGES

Rallye ERT et Rallye Historique : se référer à l'article 9.3 du Règlement Particulier

12.5 INSTALLATION DES SYSTEMES DES CONTROLES DES VITESSES ET DE SUIVI

Rallye ERT et Rallye Historique : se référer à l'article 9.4 du Règlement Particulier

12.6 SANCTIONS

Rallye ERT et Rallye Historique : se référer à l'article 9.6 du Règlement Particulier

13 VERIFICATION TECHNIQUES / PLOMBAGE ET MARQUAGE

13.1 LIEU ET HORAIRES DES VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Mercredi 16 octobre 2019	de 17h30 à 19h30	*lieu communiqué ultérieurement*
Jeudi 17 octobre 2019	de 07h30 à 13h00	*lieu communiqué ultérieurement*

13.2 DOCUMENTS A PRESENTER

- Licences de concurrent
- Licences de compétition des pilotes et copilotes
- Permis de conduire valide des pilotes et copilotes
- Cartes d'identité ou passeports des pilotes et copilotes
- Autorisation de l'ASN pour tous les concurrents étrangers
- Inscription de toutes les informations sur le bulletin d'engagement
- Certificat d'assurance de la voiture
- Documents d'immatriculation de la voiture
- Passeport technique et fiche d'homologation du véhicule
- Autorisation du propriétaire de la voiture engagée au rallye

En cas de non présentation de ces documents, les Commissaires Sportifs pourront prononcer toute pénalité allant jusqu'au refus du départ.

Toute présentation tardive aux vérifications administratives sera sanctionnée d'une amende de **CHF 100.00 / € 100.00** sauf en cas de force majeure reconnu par les Commissaires Sportifs.

13.3 VERIFICATIONS TECHNIQUES, MARQUAGES ET PLOMBAGES

Mercredi 16 octobre 2019	de 18h00 à 20h00	*lieu communiqué ultérieurement*
Jeudi 17 octobre 2019	de 08h00 à 13h30	*lieu communiqué ultérieurement*

- Se référer à l'Article 26 du Règlement Sportif des Rallyes Régionaux de la FIA 2019.
- Les heures de convocations aux vérifications seront diffusées après la clôture des engagements.
- Le marquage et le plombage des éléments mécaniques seront effectués lors des vérifications techniques.
- Un trou avec fil à plomber doit être installé, avant les vérifications, sur le bloc moteur afin d'en permettre le plombage par les Commissaire techniques (Sauf pour les voitures de la catégorie nationale)
- Les extincteurs doivent être conformes à l'annexe J 253. 7.2 et 7.3.
- Le contrôle des casques et de l'équipement des pilotes sera effectué dans le cadre du contrôle technique.
- L'équipement doit être conforme à l'annexe L, chapitre 3 du Code Sportif International de la FIA.

13.4 SYSTÈME DE SUIVI DES VOITURES

Samedi 12 octobre 2019	de 07h30 à 09h00	
Pizzeria du Pont du Rhône	Rue de la Dixence 46	1950 Sion
Mardi 15 octobre 2019	de 07h30 à 09h00	
Pizzeria du Pont du Rhône	Rue de la Dixence 46	1950 Sion

Au moins un des deux membres de l'équipage doit obligatoirement se présenter lors de la remise du matériel de reconnaissance afin de signer le formulaire « Avis aux concurrents » et de recevoir les dernières instructions.

13.5 VERIFICATIONS TECHNIQUES FINALES

Samedi 19 octobre 2019	16h30	*lieu sera communiqué ultérieurement*

14 MISE AU POINT (SHAKEDOWN)

14.1 INFORMATIONS GENERALES

Peuvent participer au « Shakedown » :

- Les concurrents qui en ont fait la demande sur le bulletin d'engagement
- Tous les concurrents qui ont terminés les vérifications administratives et techniques.
- Durant le « Shakedown », l'équipement sera conforme à l'annexe L, chapitre 3 du code sportif international de la FIA.
- Le nombre de passages est limité à deux

14.2 RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR LA MISE AU POINT « SHAKEDOWN »

Pour des raisons d'assurances, les voitures participantes doivent avoir passé les vérifications.
Le port du casque et de la combinaison est obligatoire conformément aux règles de la FIA en vigueur.
Les reconnaissances du « Shakedown » se feront au même moment que les autres reconnaissances:

Session 1

Samedi 12 octobre 2019	de 08h00 à 22h00
Dimanche 13 octobre 2019	de 08h00 à 22h00

Session 2

Mardi 15 octobre 2019	de 08h00 à 22h00
Mercredi 16 octobre 2019	de 08h00 à 22h00

14.3 PARC D'ASSISTANCE POUR LA MISE AU POINT « SHAKEDOWN »

Le parc d'assistance se trouve aux Casernes de Sion. L'assistance en dehors de cette zone est interdite.

15 PROCEDURE DE DEPART

15.1 DEPART OFFICIEL

Jeudi 17 octobre 2019 à 16h25
Place d'Armes, Rue des Casernes, Sion

L'équipage devra se présenter au CH0 dix minutes avant son heure idéale de pointage afin de récupérer son carnet de contrôle pour effectuer l'Étape 1.

15.2 HEURE OFFICIELLE DURANT LE RALLYE

Pendant toute la durée de l'épreuve, l'heure officielle est celle de l'horloge parlante (téléphone 161). Seuls les chronomètres des postes de contrôle font foi pour l'inscription du temps sur le carnet de contrôle.

16 PROCEDURE D'ARRIVEE

16.1 ARRIVEE

Samedi 19 octobre 2019 à 16h15
Place d'Armes, Rue des Casernes, Sion

Les concurrents doivent suivre les ordres des commissaires et seront sous régime de parc fermé.

16.2 PODIUM D'ARRIVEE

Le podium d'arrivée sera organisé en accord avec le protocole.
La voiture du vainqueur (Scratch) doit être présente sur le podium pour la remise des prix.

16.3 PARC FERME D'ARRIVEE

- Les pilotes ne sont pas autorisés à effectuer des dérapages dans le parc fermé d'arrivée.
- Les voitures ne devront pas démarrer ou quitter le parc fermé d'arrivée entre 19h30 et 21h00.
- L'organisation assurera le gardiennage des voitures en parc fermé d'arrivée jusqu'à l'ouverture dudit parc.

16.4 REMISE DES PRIX

Samedi 19 octobre 2019 à 21h00 Rue des Casernes, Sion

La cérémonie de remise des prix est obligatoire pour tous les équipages qui souhaitent recevoir leur prix.

Les prix et coupes qui ne seront pas retirés par le concurrent ou l'un des deux membres de l'équipage resteront acquis à l'organisation.

Les prix et coupes ne seront en aucun cas envoyés aux ayants-droit.

17 ACTIVITES RP

17.1 PACKAGE VIP AVEC HELICOPTERE

De plus amples informations sur www.riv.ch/v-i-p

18 MEDIAS

18.1 COORDONNEES DU CENTRE DES MEDIAS

MediaCentre	Rue des Casernes	1950 Sion
Tél. : *sera communiqué ultérieurement*	medias@riv.ch	www.riv.ch

Jeudi 17 octobre 2019	de 10h00 à 18h30 (Accréditations)
Jeudi 17 octobre 2019	de 16h00 à 23h30
Vendredi 18 octobre 2019	de 07h30 à 21h30
Samedi 19 octobre 2019	de 07h30 à 20h00

Philippe Neyroud	Responsable presse suisse
medias@riv.ch	Tél. +41 79 689 10 53

18.2 SERVICES

L'équipe « média » du RIV mettra à disposition des journalistes tous les services pour rendre leur travail plus facile.
En cas de questions particulières n'hésitez pas à la contacter.

18.2.1 Zone de travail

Les zones de travail seront équipées de liaisons Internet.

18.3 ACCREDITATIONS MEDIAS

Compléter le formulaire d'accréditation sur le site www.riv.ch/medias et le transmettre au service de presse : medias@riv.ch

18.4 CONFERENCES DE PRESSE

Conférence de presse avant le rallye
Mercredi 16 octobre 2019 à 17h30 Media Centre, Rue des Casernes 1950 Sion

Conférence de presse finale
Samedi 19 octobre 2019 à 18h30 Media Centre, Rue des Casernes 1950 Sion

18.5 COUVERTURE MEDIAS

Couverture média radio :	Rhône FM (102.8) et Radio Chablais (95.4)
Couverture médias écrits :	Le Matin et Le Nouvelliste
Couverture TV:	Ten – Motortrend On Demand / FOX SPORT / KWESE SPORT / VIASAT TV3 Sport 1 & 2 / RTP-MADEIRA / RTL 7 / FRONT RUNNER SKY & Freewiew / BNT – BULGARIAN NATIONAL TELEVISION / TELECLUB (CH) / "ITALIA MOTORI TV SHOW, Canal 9, RTS

19 LAISSEZ-PASSER ET PLAQUES

19.1 PLAQUES ET NUMEROS DE COMPETITION

Les organisateurs fourniront à chaque équipage une plaque de rallye et des numéros de compétition qui devront être apposés visiblement pendant toute la durée de l'épreuve selon les emplacements indiqués dans l'annexe IV du Règlement Particulier du Rallye moderne et dans le Règlement Particulier du Rallye Historique.

- À tout moment, la constatation de l'absence de la plaque de rallye entraînera une pénalisation de **CHF 500.00 / € 500.00.**
- Le découpage ou la dégradation des panneaux de compétition entraînera un refus de départ ou une mise hors course.
- À tout moment, la constatation de l'absence d'un seul panneau de compétition entraînera une pénalisation de **CHF 500.00 / € 500.00.**
- L'absence simultanée de la plaque de rallye et des panneaux de compétition sera signalée aux Commissaires Sportifs.
- Toute circulation hors rallye de véhicules équipés de numéros et/ou de plaques de rallye est strictement interdite.

20 SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE

20.1 CONTACT EN CAS D'URGENCE DURANT L'EPREUVE

En cas d'urgence, appelez la direction de course au n° : **+41 848 5-4-3-2-1-0**

En cas d'accident avec blessés sur le parcours de liaison appelez le	**144**
Police	**117**
Feu	**118**
Dépannages / Secours routiers	**140**
Urgences	**144**
Centre d'information toxicologique	**145**

20.2 HOPITAUX

Hôpital de Sion	Av. du Grand-Champsec 80, Sion	+41 27 603 40 00
Hôpital de Martigny	Av. de la Fusion 27, Martigny	+41 27 603 90 00

20.3 PHARMACIE

+41 0900 558 143

20.4 DENTISTE

+41 0900 558 143

20.5 POLICE

Cantonale	Rue du Léman 29	Martigny	+41 27 720 62 00
	Av. de France 69	Sion	+41 27 326 56 56
	Av. de France 21	Sierre	+41 27 452 65 00
Municipale	Rue de Lausanne 23	Sion	+41 27 323 33 33
	Rue Hôtel de Ville 1	Martigny	+41 27 721 27 01

21 LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES

21.1 CLIMAT

Prévisions météo www.meteosuisse.admin.ch
www.meteonews.ch

21.2 FUSEAUX HORAIRE GMT + 1

21.3 MONNAIE / TAUX DE CHANGE (au 15 août 2019)

La monnaie est le franc suisse : 1 € = 1.09 CHF / 1 CHF = 0.92 €
Vous trouverez, dans le Rally Village, un distributeur.

21.4 FORMALITES

Douanes : voir Art. 8.1 de ce Guide du Rallye

21.5 CODE DE LA ROUTE

Vitesse autorisée

50 km/h	A l'intérieur des localités (sauf indication contraire, par exemple zones 30 km/h ou 20 km/h)
80 km/h	Routes principales
120 km/h	Autoroute

Alcool
La limite est de 0.5 pour mille et tolérance zéro en matière de drogues.

Ceinture de sécurité
Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers du véhicule.

Péage pour les autoroutes : voir Art. 8.3 de ce Guide du Rallye

Contrôles de vitesse
Nous vous rendons attentifs aux nombreux contrôles de vitesse sur les routes et autoroutes suisses. Les différentes polices sont équipées de radars fixes et mobiles de la dernière génération. Un dépassement de plus de 15 km/h à l'intérieur d'une localité ou un dépassement de plus de 25 km/h sur l'autoroute sont des fautes graves passibles de dénonciation.

Autorisation de rouler de nuit ou le dimanche pour les véhicules lourds : voir Art. 8.2 de ce Guide du Rallye

21.6 CONCESSIONAIRES AUTOMOBILES

			Téléphone
Citroën, garage Mistral	Av. Grandes Maresches 102	Martigny	+41 27 721 70 00
Fiat, Centre autos	Rue du Simplon 53	Martigny	+41 27 722 10 28
Honda, garage T. Micheloud	Rte de Riddes 54	Sion	+41 27 205 63 30
Mercedes-Benz	Route d'Italie 37	Sion	+41 27 322 01 23
Mitsubishi, Cristal Garage	Rue du Levant 108	Martigny	+41 27 720 45 30
Opel, garage du Simplon	Rue du Simplon 112	Martigny	+41 27 721 60 80
Peugeot, garage Sporting	Rte de la Drague 46	Sion	+41 27 323 39 77
Seat, garage du Léman	Rte d'Aproz 4	Sion	+41 27 323 75 12
Skoda,	Rte des Carolins 3	Sion	+41 27 322 99 61
Subaru, Cristal Garage	Rue du Levant 108	Martigny	+41 27 720 45 30
Suzuki, Emil Frey	Rue de la Dixence 83	Sion	+41 27 205 68 68
Toyota, CarLine	Câble Bet 38	Martigny	+41 27 721 65 16
Volvo, Atlas automobiles SA	Rue de Lausanne 86	Sion	+41 27 329 06 30
VW, Garage Olympic	Rue du Léman 43	Martigny	+41 27 721 70 20

21.7 AUTO-ELECTRICITE

Guey Pierre-Alain	Rue Marc Morand 23	Martigny	+41 27 722 13 47
Missilliez SA	Avenue de la Plantaud 108	Monthey	+41 24 471 29 39
Garage des Corbassieres	Rte des Carolins 3	Sion	+41 27 322 99 61

21.8 COMPAGNIES AERIENNES

Air France	www.airfrance.ch	+41 22 827 87 87
Alitalia	www.alitalia.ch	+41 0848 486 486
British Airways	www.britishairways.com	+41 0848 801 010
EasyJet	www.easyjet.com	+41 0900 000 258
Iberia	www.iberia.ch	+41 0848 000 015
Lufthansa	www.lufthansa.ch	+41 0900 900 933
Swiss	www.swiss.com	+41 0848 700 700
TAP	www.flytap.com	+41 0448 009 652

21.9 COMPAGNIE D'HELICOPTERES

Air-Glaciers	www.air-glaciers.ch	Sion	+41 27 329 14 15

21.10 AEROPORTS

www.gva.ch	Genève	+41 0900 57 15 00
www.sionairport.ch	Sion	+41 27 329 06 00

21.11 LOCATION DE VOITURE

Europcar	Aéroport	Genève	+41 22 717 81 10
Europcar	Avenue de France 70	Sion	+41 27 323 88 88

21.12 TAXI

Piller Michel	Station gare CFF	Martigny	+41 79 658 86 58
Taxi Dean	Rue de la Bourgeoisie 2	Sion	+41 78 600 36 27

21.13 PHOTOCOPIES

Copy Service Pillet	Av. de la Gare 30	Martigny	+41 27 723 57 00
Copy Centre Sàrl	Rue de Pré-Fleuri 8B	Sion	+41 27 322 08 44

21.14 GARDIENNAGE

SOS Surveillance	Route du Tabary 1	Vernayaz	+41 58 911 04 04

21.15 AUTRES SERVICES

Pneumatiques

Pneus Service	Rte des Carolins 1	Sion	+41 27 203 68 88
Pneus Michelin (BZ Consult)	Place du Scex 11	Sion	+41 27 322 22 08
Pneus Pirelli (Greg Hotz)	Rte de Couvet 6	Boveresse	+41 79 252 97 12

Banques

Raiffeisen	Avenue de la Gare 6	Sion	+41 27 328 10 00
Crédit Suisse	Av. de la Gare 21	Martigny	+41 27 721 11 11
UBS	Av. de la Gare 2	Martigny	+41 27 721 41 11
Banque Cantonale du Valais	Rue des Cèdres 8	Sion	+41 848 765 765

Change

Gare CFF	Place de la Gare	Sion ou Martigny

Agence de voyages

Octodure Voyages	Av. de la Gare 45	Martigny	+41 27 723 33 30
Lathion Voyages	Avenue de la Gare 4	Sion	+41 27 329 24 24

21.16 RESTAURANTS

La Porte d'Octodure	Rte du Gd-St-Bernard	Martigny	+41 27 722 71 21
Brasserie L'Olivier	Av. du Gd-St-Bernard 74	Martigny	+41 27 722 18 41
Forclaz-Touring	Rue du Léman 15	Martigny	+41 27 722 27 01
Les Alpes*	Place Centrale	Orsières	+41 27 783 11 01
Pizzeria Pont du Rhône	Rue de la Dixence 46	Sion	+41 27 203 37 21
Relais du Mont d'Orge	Route de Saviése	Sion, La Muraz	+41 27 395 33 46
Au Coq en Pâte	Passage Supersaxo 1	Sion	+41 27 346 22 33
La Sitterie	Rue du Rawyl 41	Sion	+41 27 203 22 12
Brasserie du Grand-Pont	Grand-Pont 6	Sion	+41 27 322 20 96
Piccolo Agape	Rue de Conthey 13	Sion	+41 27 321 39 40
Cave de Tous Vents	Rue des Châteaux 16	Sion	+41 27 322 46 84
L'Entrecôte Café de Paris	Grand-Pont 10	Sion	+41 27 322 65 70
Le Carré	Rue de Conthey 12	Sion	+41 27 323 66 66
Au Vieux Valais	Rue de Saint-Théodule 3	Sion	+41 27 322 72 72
Chalet Royal		Veysonnaz	+47 27 208 56 44
Le Magrappé	Route du Télécabine	Veysonnaz	+41 27 208 56 44
Restaurant du Lac	Route d'Anzère	Arbaz	+41 27 398 24 84
Damien Germanier	Rue du Scex 33	Sion	+41 27322 99 88
Didier de Courten**	Rue du Bourg 1	Sierre	+41 27 455 13 51

21.17 ŒNOTHEQUES

L'Œnothèque	Route de Riddes 40	Leytron	+41 27 307 13 30
Le Caveau		Chamoson	+41 27 306 56 70

21.18 HOTELS

Hôtel Vatel**** www.hotelvatel.ch	Rue Marconi 19 reservation@hotelvatel.ch	Martigny	+41 27 720 13 13
Martigny Boutique Hôtel***+ www.martigny-hotel.ch	Rue des Vorziers 7 info@martigny-hotel.ch	Martigny	+41 27 552 10 00
Hôtel Alpes & Rhone*** www.alpes-rhone.ch	Avenue du Grand-St-Bernard 11 info@alpes-rhone.ch	Martigny	+41 27 722 17 17
Hôtel du Forum*** www.le-gourmet.ch	Av. du Grand-St-Bernard 74 bis info@hotel-forum.ch	Martigny	+41 27 722 18 41
Hôtel La Porte d'Octodure*** www.porte-octodure.ch	Route du Grand-St-Bernard contact@porte-octodure.ch	Martigny-Croix	+41 27 722 71 21
Hôtel Ibis** www.ibis.com/fr/hotel-0960-ibis-sion-est/index.shtml - H0960@accor.com	Avenue Grand Champsec 21	Sion	+41 27 205 71 00
Hôtel des Vignes http://www.hoteldesvignes.ch/fr/	Rue du Pont 9	Sion	+41 27 203 16 71
Hôtel Castel https://hotelcastel.ch/offres-et-reservations/	Rte du Scex 38	Sion	+41 27 527 21 00
Hôtel Elite http://www.hotelelitesion.ch/	Avenue du Midi 6	Sion	+41 27 322 03 27

Pour d'autres logements, veuillez consulter les pages suivantes :
https://booking-valais.ch/fr/page-daccueil/
http://www.martigny.com/martigny-valais-office-tourisme-sejour
https://www.valais.ch/en/book/accommodation

ANNEXE 1 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'accès aux spéciales est gratuit, seules les ES 7, 11 & 15 sont payantes (1 jour : 15.00 CHF / 2 jours 25.00 CHF). L'accès reste gratuit pour les détenteurs d'accréditations : Laissez-passer Rallye International du Valais, Presse, Team Manager, Organisation…

SECURITE / DRAPEAUX ROUGES

Rappel des règles de sécurité FIA :

UTILISATION DES DRAPEAUX ROUGES (Article 40.5 du Règlement Sportif des Rallyes Régionaux de la FIA 2019)

40.5.1 Lorsqu'un pilote passe devant un drapeau rouge déployé, il doit immédiatement ralentir, maintenir cette vitesse réduite jusqu'à la fin de la spéciale et suivre les instructions des commissaires de route ou des pilotes des voitures d'intervention qu'il rencontre. Les drapeaux seront déployés à tous les points radio précédant l'incident. Tout non-respect de cette règle entraînera une pénalité qui sera décidée par les Commissaires Sportifs.

40.5.2 Tout équipage ayant reçu le drapeau rouge se verra attribuer un temps conformément à l'Article 39.

SIGNES SOS / OK – SECURITE DES CONCURRENTS

a) Chaque voiture concurrente devra transporter un triangle rouge réfléchissant qui, en cas d'arrêt de la voiture pendant une épreuve spéciale, devra être placé par un membre de l'équipage dans un endroit visible, à 50 mètres au moins derrière la voiture, afin d'avertir les pilotes suivants. Tout équipage n'observant pas cette règle pourra se voir infliger une pénalité sur décision des Commissaires Sportifs. Ce triangle doit être mis en place même si la voiture arrêtée est hors de la route.
b) Les Road Books contiendront une page indiquant la procédure à suivre en cas d'accident, qui devrait comprendre les instructions en cas d'accident impliquant un membre du public.
c) La procédure, recommandée, pour l'affichage des signes « SOS » ou « OK » par les concurrents ayant eu un accident est indiquée dans les règlements Sportifs des Rallyes Régionaux et du WRC de la FIA 2019.
d) Tout équipage abandonnant un rallye devra signaler son abandon aux Organisateurs au plus tôt, excepté en cas de force majeure. Tout équipage n'ayant pas signalé son abandon pourra se voir infliger une pénalité sur décision des Commissaires Sportifs.

SYSTEME DE SUIVI

Description de l'equipement gps/gsm

Les voitures des concurrents admis au départ du RIV seront équipées d'un terminal GPS/GSM pendant les reconnaissances et les épreuves spéciales.
L'objectif principal de cet équipement concerne la sécurité des équipages.
Fourni par Géosat, cette balise permettra à la Direction de course de positionner les concurrents durant l'épreuve, de détecter des accidents et de communiquer avec l'équipage grâce au téléphone cellulaire incorporé.
Durant les reconnaissances, elle servira en plus aux contrôles de vitesses sur les épreuves spéciales.
Fixée à l'intérieur du véhicule, cette balise dispose d'un bouton rouge SOS qui permettra à l'équipage de contacter immédiatement la Direction de course en cas de problème. Ce bouton doit être pressé durant 3 secondes pour établir le contact.
La Direction de course peut aussi appeler l'équipage qui répondra à l'appel en appuyant sur n'importe quel bouton sauf le bouton rouge SOS qui sert à raccrocher après un appel entrant.
La communication vers la Direction de course est faite de trois manières :

1. Par une communication vocale permettant d'échanger des informations en cas de problème
2. Par une alerte SMS.
3. Par une alerte sur la plate-forme de géolocalisation pour le positionnement du véhicule.

REMISE ET RESTITUTION DU SYSTEME DE SUIVI

Les balises de géolocalisation seront délivrées aux équipages lors du ramassage du matériel.
Lors de la remise des balises, les concurrents signeront une feuille d'émargement en fournissant les numéros GSM de l'équipage.
A la fin du rallye les balises seront retournées au dernier contrôle horaire (Podium d'arrivée).
En cas d'abandon, les concurrents doivent remettre la balise à la voiture Balai en même temps que le carnet de contrôle.
Toute perte des balises sera facturée à l'équipage concerné.

CONSIGNES D'INSTALLATION DURANT LES RECONNAISSANCES
Pour les reconnaissances, un câble allume-cigare sera remis pour l'alimentation de la balise.
Après les reconnaissances, les balises seront à retourner lors des contrôles administratifs